



PROXIMITE AUTO EQUIPEMENTS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 08/10/2024

L.C.R.

Echéance le : 30/11/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4790442	0165285			Zone Expedition : 03				5529861
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5529861 DU 08/10/2024 **								
FE 050 PD								
COMMENTAIRE R.A. : FE 050 PD								
NUMERO DE COMMANDE :								
E:2 DISQUES FREIN AV AM	1623828180	C21F06	1,00	4	140,00	46,00	75,60	75,60
PAPR				4		10,00		-7,56
I:JEU 4 PLAQUETTES FREIN AM	FMO573696J	E05B04	1,00	4	62,03	50,00	31,01	31,01
E:FILTRE HUILE AM	1637767380	C37B05	1,00	4	14,28	44,00	8,00	8,00
E:FILTRE ESSENCE PSA	E145064	C45E02	1,00	4	15,63	44,00	8,75	8,75
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		115,80						
CHER CLIENT								
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.								
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS								
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.								
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C		
PI : 115,80			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			138,96		
MO : 0,00			115,80					
DIV : 0,00			23,16					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4790442	0165285	5529861
Echéance le : 30/11/2024		
08/10/2024		138,96



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi (égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.